**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 02 novembre 2020**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

36e session Examen Périodique Universel (EPU), du 02 au 13 novembre 2020

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BELARUS**

 **Madame la Présidente,**

 Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à celle biélorussienne et la félicite pour la qualité de son rapport national soumis au titre du troisième cycle de l’EPU.

 Le Sénégal se réjouit que le Bélarus mène une politique éducative à orientation sociale, fondée sur des principes humanitaires, d’égalité, d’intégration et de préservation des traditions du système éducatif national.

 Notre pays prend note, avec satisfaction, que le cinquième plan d’action national pour l’égalité des sexes en République du Bélarus, actuellement mis en œuvre (2017-2020), vise à garantir aux hommes et aux femmes les mêmes droits et possibilités en améliorant, notamment, la législation et la pratique juridique.

 Dans un esprit constructif, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* Envisager d’adhérer à la Convention internationalepour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* Créer une institution nationale des droits de l’homme conforme aux Principes de Paris ;
* Mettre en place un programme d’intégration sociale des Roms leur permettant d’exercer leurs droits.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Bélarus dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**